

DLP 20 - 8 - 87020677

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean • BP 19 • 31131 BALMA CEDEX
Tél. 61. 24. 06. 51

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel 125 F.
REGISSEUR DE RECETTES: D.R.A.F. "MIDI-PYRENEES"
CCP : 8618-62 Y Toulouse

I.S.S.N. : 0752-2053

BULLETIN N° 9 DU 6 JUILLET 1987

MAIS

Stades végétatifs Très variables, les cultures les plus précoces ayant 14 à 16 feuilles.

PYRALE

Situation Le premier vol de papillons a été freiné vers le milieu du mois de juin, en raison des conditions climatiques, mais a repris avec une forte intensité depuis le 25 juin.

On observe actuellement :

- de rares dégâts dus à de jeunes chenilles (perforation de feuilles en lignes transversales). Ces chenilles sont issues des premières pontes déposées au début juin.
- des pontes fraîches, peu nombreuses encore, déposées depuis une dizaine de jours environ, dans les parcelles les plus en avance.

Prévision Poursuite du vol et augmentation des dépôts de pontes.
Eclosion des oeufs à compter du début de la semaine du 6 au 11 juillet.

Préconisation

- **Toutes parcelles de maïs semence et parcelles de maïs consommation à haut potentiel de rendement :**

  - *Dans les parcelles parvenues au moins au stade 14 feuilles, **intervenir durant la période du 6 au 12 juillet.***
  - *Dans les parcelles plus tardives (stades ne dépassant pas actuellement 10 feuilles), **intervenir durant la période du 13 au 19 juillet.***

  Utiliser l'un des produits cités dans le dépliant SPV-AGPM adressé avec le bulletin n° 5 du 9 mai.
  Pour préserver l'importante faune auxiliaire présente actuellement dans les parcelles, préférer un produit de type microgranulé si le risque Cicadelles n'est pas à craindre par ailleurs.

- **Autres parcelles de maïs consommation :**

  Une surveillance des cultures est nécessaire pour décider d'un traitement. ***N'intervenir que si le seuil de 10 à 15 % de plantes avec au moins une ponte de pyrale est dépassé.***

CICADELLES

Situation Des dégâts d'adultes (piqûres, blanchiment des feuilles) sont observés d'une manière irrégulière et, semble-t-il, avec moins de gravité qu'en 1986. Les cultures du Tarn-et-Garonne sont parmi les plus touchées.

P.114

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de MIDI-PYRÉNÉES Le Directeur-Gérant J. TOUZEAU C P P A P N° 532 AD

Préconisation ***Une intervention insecticide se justifie lorsque les dégâts sont observés jusqu'au niveau des feuilles supérieures.*** *Elle doit être réalisée aux mêmes périodes que celles précédemment citées pour lutter contre la Pyrale.*

- **Parcelles où un traitement contre la Pyrale va être réalisé :**

Choisir une spécialité à formulation liquide dans la liste des produits efficaces contre la Pyrale.

- **Autres parcelles :**

Choisir une spécialité dans la liste des produits efficaces contre les Pucerons (voir dépliant SPV-AGPM - bulletin n° 5 du 9 mai).

LUZERNE PORTE-GRAINES

TYCHIUS

Situation Captures importantes dans les parcelles non traitées du Gers.
Captures rares dans le Tarn.

Préconisation
- ***Dans les cultures non traitées du Gers, intervenir*** *avec AZOPHENE ou ZOLONE à 2000 g/ha* ***au stade fructification.***
- ***Dans les autres situations, il est inutile d'intervenir.***

TORDEUSE

Le vol se poursuit mais reste de faible intensité.

Aucun traitement spécifique ne se justifie actuellement.

MELON

NUILES - MILDIOU

Situation On constate des attaques de nuiles dans de nombreuses parcelles suite au temps pluvieux des semaines précédentes.

Préconisation ***Maintenir une protection très soignée*** *avec un des produits suivants :*

- manèbe	nombreuses spécialités
- mancozèbe	nombreuses spécialités
- chlorothalonil	DACONIL

En présence d'Oïdium, ajouter un antioïdium.

*
* *
*